

dans ces régions, ce n'est pas la faute du gouvernement qui aurait bien été capable de vaincre les résistances de la nature, mais qui s'est trouvé impuissant devant la nature de certaines résistances qui ont entravé sa législation, constitutionnellement, M. l'Orateur, très constitutionnellement, mais de manière à faire comprendre que, comme toutes les choses humaines, notre constitution est susceptible de perfectionnement.

Loin de moi, M. l'Orateur, l'intention de m'inscrire en faux contre la sagesse des vénérables pères de la Confédération canadienne. Ils avaient une tâche ardue à accomplir, et ils se sont montrés à la hauteur de la tâche qu'ils avaient entreprise. Maintenant que la plupart de ces géants sont couchés dans la tombe, l'histoire leur rend ce témoignage qu'ils ont fait leur devoir.

Quant à ceux qui vivent encore, la présence dans cette Chambre de l'honorable chef de l'opposition (sir Charles Tupper) prouve l'étonnante vitalité et l'indomptable énergie de ces lutteurs d'autrefois.

On dirait que la Providence le maintient à son poste de combat comme un exemple vivant de ce que peut une volonté de fer au service d'un grand cœur. C'est le *justum et tenacem propositi virum*.

Les ruines amoncelées de toutes parts autour de lui le frappent sans l'émouvoir. *Impavidum ferient ruinae*.

Chaque fois que l'électorat a été consulté sur la politique du gouvernement, le peuple lui tenant compte d'avoir rétabli la paix et l'harmonie partout, d'avoir rétabli l'équilibre dans nos finances, d'avoir provoqué une telle expansion dans notre commerce et notre industrie, que les calculs mêmes des esprits les plus optimistes ont été surpassés; le peuple a toujours sanctionné et ratifié le vote de la journée mémorable du 23 juin 1896 par des majorités de plus en plus grandissantes. Cependant, les honorables membres de la loyale opposition de Sa Majesté, et leur illustre chef ne veulent pas se rendre à l'évidence. Suivant eux, la réaction s'opère, et ils croient se voir approcher graduellement des banquettes ministérielles. Décevante illusion du mirage!

Nous ne pouvons pas nous entendre sur toutes ces questions, pas plus que sur celle si légitime du réajustement des divisions électorales d'Ontario.

Mais il en est une cependant sur laquelle il ne peut y avoir deux opinions, et nous avons été heureux dans une circonstance récente, alors qu'il s'est produit un différend entre les commissaires de Sa Majesté et ceux des Etats-Unis, au sujet de la délimitation de la frontière de l'Alaska, de voir l'honorable chef de l'opposition, fort du précédent de Lord Roseberry, tendre la main à l'honorable chef du gouvernement pour sauvegarder la dignité nationale.

Il est vrai qu'au moment de cette offre généreuse, les honorables commissaires représentaient le Canada avaient dignement fait leur devoir. Mais cet hommage délicat rendu à la politique du gouvernement, et

cette approbation entière de la fière et noble attitude des commissaires par un adversaire du mérite de l'honorable chef de l'opposition, ne lui en font pas moins honneur, bien que les méthodes d'action qu'il suggère soient par trop empreintes de ses dispositions chevaleresques d'autrefois.

Au début des travaux de cette conférence, nous avons vu avec une légitime fierté l'honorable chef du gouvernement choisir la ville historique de Québec, la vieille capitale des anciennes possessions françaises de l'Amérique, pour y convier les membres de cette conférence internationale, dans le but d'y inaugurer une ère nouvelle, une ère de pacification et d'harmonie.

Comme au temps d'Auguste, il nous sembla alors que les portes du temple de Janus avaient été fermées, et l'honorable chef de l'opposition lui-même annonça sa détermination de respecter cette trêve, tant elle s'imposait pour la sauvegarde des intérêts du Canada.

Mais lorsque plus tard, les négociations se sont poursuivies dans la capitale fédérale des Etats-Unis, pendant que l'honorable chef du gouvernement, aidé de ses honorables collègues, sous la présidence du vénérable et regretté Lord Herschell, lutait pacifiquement mais énergiquement contre la diplomatie américaine, réglait la plupart des questions en litige et évitait une rupture que des intérêts contradictoires fermement appuyés par les représentants des deux pays menaçaient de faire éclater à tout moment, les journaux hostiles, comprenant, comme nous-mêmes d'ailleurs, que la pression de l'opinion publique américaine entravait la marche des travaux de la commission, n'ont pas craint de manifester une joie intempestive et de crier au fiasco. Il n'en était rien, heureusement. Fidèles jusqu'au bout à leur mission de paix, les représentants du Canada donnaient en même temps l'exemple d'une fermeté qui a fait l'étonnement et l'admiration de tous.

Eh bien! non; cette conférence n'aura pas été un fiasco. Ce n'est pas en vain que de grandes intelligences, et de grands cœurs auront communiqué durant des mois, et se seront imposé la tâche de trouver une solution rationnelle aux difficultés existantes. Ce n'est pas en vain que parmi ces arbitres désignés de la justice et de l'équité humaine, deux seront allés avant la fin du travail, comparaître au tribunal de toute équité et de toute justice. L'œuvre commencée n'est pas interrompue. "In God we trust," disent les Américains. "Dieu et mon droit," dirons-nous à notre tour, empruntant ces mots si français à la devise de l'Angleterre, et faisant seulement remarquer que nous, Canadiens-français, nous en sommes fiers au même titre que nos compatriotes Canadiens-anglais, puisqu'elle nous vient en droite ligne de la Normandie, et que, comme eux, nous sommes pour la plupart descendants de Normands.

J'ose espérer, M. l'Orateur, que l'honorable chef de l'opposition ne profitera pas de cette